

COMMUNE DE NONARDS

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 019-211915202-20250411-202509-DE



Délibération n° 2025-09 en date du 9/04/2025 pour subventionner les associations

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 9/04/2025 à 19 heures 30 selon la convocation en date du 01/04/2025, sous la présidence du maire, Monsieur ROCHE Daniel. Madame GRANVAL Pierrette est désignée secrétaire de séance.

Membres	11
Présents	11
Représentés	00
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	00

Présents : BARRIERE Michelle, DORRIVAL COULOU MY Colette, FAVAREL Marie, GRANVAL Pierrette, MAZEYRIE Bérangère, BARRIERE Franck, BOISSARIE Laurent, CAUVIN Jean-Jacques, BORDES François, VANTALON Marc, ROCHE Daniel

Représentés :

Absents :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2311-7 pour l'attribution des subventions ;

Considérant les demandes préalables des associations pour l'octroi d'une subvention publique,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

— **DECIDE** de procéder au versement des subventions communales aux associations ci-dessous dénommées après inscription au Budget primitif 2025 de la commune (article : 65748)

Noms des associations bénéficiaires	Montant subvention 2025
Amis de la chapelle St Roch	100 €
Associations Soins palliatifs Corrèze	100 €
Secours Populaire 19	200 €
Croix rouge	110 €
DDEN	50 €
Ecole de musique Accords	200 €
Banque alimentaire	200 €
FNACA	50 €
Rider Cafoulière Team	100 €
Nonards Activité Détente	200 €
PEP 19	60 €
Ligue de l'enseignement	30 €
Société de chasse de Nonards	400 €
USEP 19	100 €
Entente Sportive Nonardaise Atiliac	2 000 €
Les petites étoiles	150 €
Bibliothèque centrale de prêt	40 €
Foyer socio-éducatif Collège Beaulieu	250 €
Coopérative scolaire Nonards	750 €
Basket Beaulieu	120 €
Comice agricole	150 €
SOS Violences conjugales	100 €
Souvenir français de Meyssac	50 €
APPMA Les pêcheurs bellocais	150 €

Pour extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

Fait à Nonards, le 9 avril 2025

Le Maire, Daniel ROCHE